

ANNEXES

ANNEXE I

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 – Intervention professionnelle en travail social

Bloc de compétences n° 1 : Intervention sociale individuelle					
Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention - Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale - Analyser son intervention professionnelle 	Présentation d'une intervention sociale individuelle	Présentation d'une intervention sociale individuelle issue de la formation pratique	Epreuve organisée par l'établissement de formation Présentation écrite et soutenance orale individuelle Ecrit de 10 à 12 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : <ul style="list-style-type: none"> - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 2 : Intervention sociale collective					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention - Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale - Analyser son intervention professionnelle 	Présentation d'une intervention sociale collective	Présentation d'une intervention sociale collective issue de la formation pratique	Epreuve organisée par l'établissement de formation Présentation écrite et soutenance orale individuelle Ecrit de 10 à 12 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : <ul style="list-style-type: none"> - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 1 : moyenne des 4 notes					

Modalités de certification du DC 2 – Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 3 : Diagnostic social territorial					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> – Comprendre une question sociale sur un territoire donné – Mettre en œuvre la méthodologie de diagnostic partagé social et territorial – Analyser son intervention dans la mise en œuvre 	Présentation d'un diagnostic social territorial	Dossier élaboré individuellement ou collectivement à partir du repérage d'une problématique sociale territoriale : construction d'un diagnostic partagé (observation, analyse et perspectives)	Epreuve organisée par l'établissement de formation Présentation d'un dossier Ecrit de 10 à 12 pages / Coefficient : Ecrit : 1		Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial					
Evaluer la capacité du candidat à : <i>Objectifs généraux</i> <ul style="list-style-type: none"> – Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique – Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche – Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain <i>Objectifs spécifiques</i> <ul style="list-style-type: none"> – Questionner, comprendre et analyser une question sociale à partir d'une intervention professionnelle de terrain – Construire une posture réflexive sur sa pratique professionnelle – Présenter et argumenter des perspectives et un positionnement professionnel 	Mémoire de pratique professionnelle	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par la DREETS Document de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1 La note de l'écrit est proposée par les correcteurs avant la soutenance du mémoire de pratique professionnelle. La note finale retenue pour l'épreuve « mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. Exemple : Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20	Soutenance orale : 40 min dont : <ul style="list-style-type: none"> – temps de présentation par le candidat : 10 min – temps d'échanges avec les examinateurs : 30 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 3 – Communication professionnelle en travail social

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa communication à un destinataire cible - Mobiliser des supports de communication adaptés - Argumenter ses choix de communication 	Elaboration d'une communication professionnelle	A partir du dossier du diagnostic social territorial, élaboration d'une communication professionnelle à un destinataire cible	Epreuve organisée par l'établissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : <ul style="list-style-type: none"> - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer par écrit un acte professionnel dans le respect de la déontologie - Adapter sa communication écrite à un destinataire cible 	Etude de situation	Etude de situation à partir d'une situation construite par le centre de formation visant la rédaction d'une note sociale, d'un rapport d'évaluation, d'un compte rendu d'accompagnement destiné au dossier social	Epreuve organisée par l'établissement de formation Coefficient : Epreuve écrite : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 3 : moyenne des 2 notes					

ANNEXES

ANNEXE I

Modalités de certification du DC 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Etudier et analyser les politiques sociales - Se positionner dans un travail partenarial 	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales	Devoir sur table portant sur les connaissances des politiques sociales et élaboration d'une proposition d'action partenariale	Epreuve organisée par l'établissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Analyser un environnement institutionnel et partenarial - Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat - Mobiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial 	Analyse d'une situation partenariale	Note d'analyse d'une situation partenariale à partir d'une intervention sociale issue de la formation pratique de deuxième ou troisième année	Epreuve organisée par l'établissement de formation Ecrit : 8 à 10 pages Coefficients : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : <ul style="list-style-type: none"> - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes					